

Mémoire dans le cadre des consultations prébudgétaires de 2019

Présenté par : *Dale Dusterhoft, Trican Well
Service Ltd.*

- **Recommandation 1** : que le gouvernement autorise la déductibilité immédiate des coûts en capital aux fins de l'impôt dans l'année où ils se produisent, à appliquer largement dans toute l'économie de manière à s'aligner sur les réformes fiscales similaires aux États-Unis, tout en offrant l'avantage collatéral d'améliorer la facilité de conformité fiscale et d'administration;
- **Recommandation 2** : que le gouvernement et l'industrie examinent conjointement des approches novatrices en matière de financement pour les petites et moyennes entreprises du secteur de la production d'hydrocarbures en amont;
- **Recommandation 3** : que le gouvernement augmente le niveau de protection à environ 80 % du coût total de la conformité pour les industries exposées au commerce et intensives en émissions, y compris le secteur pétrolier et gazier, pour combler l'écart de compétitivité avec les États-Unis et éviter les fuites de carbone;
- **Recommandation 4** : que le gouvernement poursuive son engagement dans le budget de 2017 de revoir le programme de crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental, en vue de le rendre plus efficace grâce au partage des risques et à l'inclusion de l'innovation opérationnelle dans son champ d'application;
- **Recommandation 5** : que le gouvernement continue de jouer un rôle de premier plan dans la reconnaissance internationale des progrès réalisés par le Canada dans la réduction des émissions mondiales de gaz à effet de serre grâce à ses exportations de gaz naturel et à la recherche de crédits internationaux par le biais d'accords commerciaux en vertu de l'article 6 de l'Accord de Paris;
- **Recommandation 6** : que le gouvernement permette une technologie, une infrastructure et une innovation de collaboration accélérées dans le secteur, particulièrement en ce qui concerne la commercialisation de l'électrification d'installations de gaz naturel riche en liquides en amont et de gaz naturel liquéfié en aval et d'autres technologies susceptibles de réduire les coûts et les émissions de GES.

En tant que l'une des plus importantes industries du Canada, le secteur du pétrole et du gaz joue un rôle clé dans l'économie canadienne tout en fournissant de l'énergie responsable sur les plans environnemental et social aux marchés mondiaux. Compte tenu de la demande mondiale croissante de pétrole et de gaz, l'industrie canadienne a le potentiel de continuer à le faire pendant plusieurs décennies. Pour saisir cette occasion, l'industrie pétrolière et gazière estime qu'il est impératif à court terme que l'industrie et les gouvernements prennent des mesures pour remédier aux écarts de compétitivité importants et systémiques par rapport aux pays concurrentiels, en particulier les États-Unis.

L'industrie croit fermement qu'une action ciblée et coordonnée s'impose à très court terme afin de rétablir la confiance des investisseurs et de renouveler la croissance du secteur au bénéfice de tous les Canadiens, tout en appuyant la transition vers une économie à faible consommation de carbone. Cette urgence découle de la convergence de plusieurs facteurs, notamment l'élan croissant vers la migration des capitaux de placement vers d'autres pays, les défis pour attirer de nouveaux capitaux au Canada et le moment opportun pour participer aux marchés mondiaux du gaz naturel. Une fois établi, cet élan négatif est long et difficile à inverser. Le Canada possède des ressources importantes et de grande qualité en pétrole brut et en gaz naturel, mais la valeur de ces ressources (développement responsable, emplois, avantages économiques) ne peut être réalisée que si l'industrie investit les capitaux nécessaires pour monétiser ces ressources. L'industrie pétrolière et gazière au Canada se trouve à un tournant décisif en matière de décisions à court terme concernant plusieurs grands projets d'investissement.

Le Canada et le monde sont actuellement confrontés à un défi de taille : répondre à la demande croissante d'énergie sûre, fiable et abordable tout en répondant aux impacts du changement climatique et à la nécessité de passer à un système et à une économie énergétique à faible teneur en carbone au cours des prochaines décennies. Ces deux impératifs ne sont pas incompatibles s'ils sont abordés de manière équilibrée et responsable au fil du temps. En fait, pour le Canada, ils devraient aller de pair.

Selon le récent scénario de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) concernant les nouvelles perspectives énergétiques mondiales, la demande mondiale d'énergie d'ici à 2040 aura augmenté d'environ 30 % par rapport au niveau actuel. Cette croissance de la demande est due à la croissance démographique et à l'urbanisation et à l'industrialisation accrues, principalement en Asie. L'AIE prévoit également que d'ici 2040, le pétrole et le gaz naturel continueront de satisfaire plus de la moitié de la demande énergétique mondiale. Ainsi, le moment est opportun pour que l'offre canadienne conquière de nouveaux marchés, le prochain cycle de demande de GNL faisant son apparition au cours de la période 2022-2030. En tant que cinquième plus grand producteur de gaz naturel, le Canada devrait réagir à ces possibilités de marché et continuer à jouer un rôle très important dans la satisfaction de la demande énergétique mondiale et la réduction de la pauvreté énergétique mondiale. Le Canada peut le faire d'une manière qui contribue à réduire les émissions mondiales de carbone et positionne le Canada parmi les chefs de file mondiaux en matière de rendement environnemental et social. Si l'offre canadienne ne répond pas à cette demande, alors l'offre sera assurée par d'autres pays susceptibles d'avoir des normes environnementales et sociales moins élevées.

L'industrie canadienne de l'énergie figure parmi les principaux moteurs économiques de notre économie, tant directement que par le biais de ses liens avec d'autres industries comme la pétrochimie, la production d'électricité et le secteur manufacturier. Pour les Canadiens, nos ressources pétrolières et gazières peuvent continuer à fournir un approvisionnement énergétique sûr, fiable et abordable, tout en

maintenant l'emploi et la prospérité économique dans toute la chaîne de valeur. De plus, le développement pétrolier et gazier offre une occasion exceptionnelle de croissance économique inclusive et de nouveaux progrès tangibles dans la réconciliation avec les peuples autochtones du Canada.

Parallèlement à ces débouchés économiques, il existe un consensus international sur la nécessité de lutter contre le changement climatique mondial et de réduire les émissions de carbone du système énergétique mondial. Le Canada s'est engagé à réduire considérablement ses émissions de gaz à effet de serre grâce à son engagement vis-à-vis de l'Accord de Paris sur le climat de 2015 et au Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques. L'industrie pétrolière et gazière canadienne reconnaît la nécessité de s'attaquer au changement climatique mondial et appuie largement les objectifs de la politique climatique et les cadres stratégiques mis en œuvre par les gouvernements canadiens, à condition que ces politiques soient incitatives pour les émissions de gaz à effet de serre, tout en s'attaquant aux impacts sur la compétitivité des secteurs en concurrence sur le marché avec les entreprises qui exercent leurs activités dans des pays où les politiques climatiques sont moins strictes.

Les producteurs canadiens de pétrole et de gaz collaborent à la technologie et à l'innovation pour réduire l'intensité des émissions de GES et découpler la croissance de la production de la croissance des émissions. Pour le gaz naturel, avec une réduction importante des émissions d'électrification et de méthane, la production pourrait augmenter de 50 % tout en maintenant des émissions absolues de GES égales ou inférieures aux niveaux actuels. Cependant, il faudra s'attaquer aux enjeux d'infrastructure de transmission et commerciaux afin de pouvoir réaliser la portée de l'électrification requise. Les exportations canadiennes de pétrole et de gaz ayant des émissions moindres que les autres sources d'énergie concurrentes sur le marché auront pour effet de réduire les émissions mondiales globales de GES. Ces mesures visant à assurer la compétitivité en carbone de la production pétrolière et gazière canadienne, ainsi que l'utilisation de compensations vérifiées et de crédits internationaux, contribueraient également à harmoniser les aspirations énergétiques et climatiques du Canada.

Le Canada a donc l'occasion de jouer un rôle de chef de file dans la transition mondiale vers un système ou une économie à faible consommation de carbone, la vision étant la suivante : ***le Canada est un fournisseur privilégié de pétrole et de gaz concurrentiels en termes de coûts et de carbone sur les marchés nationaux et mondiaux, produits selon des normes de performance environnementale et sociale de pointe.***

Le Canada continue d'avoir un certain nombre d'attributs positifs en termes d'attraction d'investissements, notamment la taille et la qualité de la ressource, des normes environnementales de calibre mondial et des régimes de redevances concurrentiels. L'industrie et la communauté des investisseurs estiment cependant que la compétitivité du secteur pétrolier et gazier du Canada est de plus en plus contestée. Les investissements quittent le secteur pétrolier et gazier du Canada et le secteur éprouve des difficultés à attirer de nouveaux capitaux d'investissement. Bien que les évaluations fluctuent, des données récentes sur le secteur indiquent que les entreprises canadiennes du gaz naturel riche en liquides sont évaluées au rabais par rapport à leurs pairs américains. De nombreux grands producteurs et sociétés de services transfèrent des capitaux d'investissement et des emplois connexes vers d'autres pays. Parallèlement, les petites et moyennes entreprises canadiennes éprouvent de grandes difficultés à attirer du financement. Depuis 2012, le nombre de petites sociétés a diminué de près de 50 %, passant de 49 à 25 entreprises.

Ces problèmes de compétitivité découlent de plusieurs facteurs, notamment la structure des coûts, les changements dans le climat des investissements des entreprises, tels que les changements de politique fiscale aux États-Unis, les contraintes d'accès au marché et les effets négatifs qui en résultent sur les prix, les délais réglementaires et la complexité, et les problèmes de perception du public. Le Canada fait notamment face à d'importants problèmes d'accès au marché, ce qui nuit à la croissance de la production et aux avantages connexes. Pour le gaz naturel, le Canada perd des parts de marché aux mains des Américains dans les régions du Canada et des États-Unis traditionnellement approvisionnées en gaz canadien et, à ce jour, n'a pas participé à la croissance rapide des marchés d'exportation de gaz naturel liquéfié (GNL). Ce manque d'options en matière d'accès aux marchés se traduit par d'importantes réductions de prix pour le pétrole et le gaz naturel canadiens.

Certaines de ces questions de compétitivité reflètent des conditions de marché plus larges (par exemple, la croissance du pétrole et du gaz de schiste perturbant la dynamique du marché nord-américain), tandis que d'autres reflètent les décisions stratégiques et réglementaires prises par les gouvernements fédéral et provinciaux au Canada. Parallèlement, d'autres pays concurrents agissent pour rendre leurs régimes fiscaux et leurs systèmes de réglementation plus compétitifs et efficaces, exacerbant ainsi la situation au Canada. Bien que ces changements dans des pays concurrents puissent ou non être durables, ils ont actuellement un impact important sur l'attraction des investissements et les flux de capitaux.

Veiller à ce que le Canada demeure concurrentiel rétablirait la confiance des investisseurs requise pour attirer les capitaux nécessaires à la croissance durable de l'industrie et de l'économie canadiennes. Les mesures possibles pour résoudre ce problème relèvent de l'industrie et des gouvernements, en collaboration avec les peuples autochtones et les intervenants.

Pour sa part, l'industrie a réduit, et continue de réduire, la structure des coûts et l'intensité des émissions de GES dans tous les secteurs d'activité en recherchant des gains d'efficacité et en appliquant de nouvelles technologies et des systèmes et processus innovants.

L'industrie est cependant d'avis que ces mesures ne peuvent à elles seules surmonter le défi de la compétitivité. En ce qui concerne le gaz naturel, la modélisation industrielle des jeux représentatifs révèle un écart de compétitivité mesurable entre les investissements dans le gaz naturel riche en liquides au Canada et des occasions similaires aux États-Unis. La modélisation montre que les investissements comparables dans le gaz naturel riche en liquides aux États-Unis présentent à peu près le double du taux de rendement et proposent un encaissement plus rapide de un à deux ans que les investissements canadiens. La plus grande partie de cet écart découle des modifications récentes du régime fiscal américain, ainsi que des coûts de conformité supplémentaires des politiques climatiques au Canada.

Par conséquent, les mesures des gouvernements, y compris les suivantes, sont nécessaires de toute urgence pour résoudre les problèmes de compétitivité :

- La déduction de la déductibilité immédiate des coûts en capital à des fins fiscales, à appliquer largement dans toute l'économie, de manière à s'aligner sur les réformes fiscales similaires aux États-Unis;

- Un examen conjoint des approches novatrices en matière de financement pour les petites et moyennes entreprises du secteur de la production d'hydrocarbures en amont;
- Augmenter le niveau de protection à environ 80 % du coût total de la conformité pour les industries exposées au commerce et intensives en émissions (IECIE), y compris le secteur pétrolier et gazier;
- Procéder à l'engagement d'examiner le programme de crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE), en tenant compte de l'innovation opérationnelle;
- Assumer un rôle de chef de file dans la reconnaissance internationale des progrès réalisés par le Canada dans la réduction des émissions mondiales de GES par ses exportations de gaz naturel et dans la recherche de crédits internationaux en vertu de l'article 6 de l'Accord de Paris;
- Permettre une technologie collaborative, une infrastructure et une innovation accélérées dans le secteur, en particulier en ce qui concerne la commercialisation de l'électrification du gaz naturel liquide riche en amont et du gaz naturel liquéfié en aval.

En résumé, nous croyons que le sous-secteur du gaz naturel riche en liquides au Canada offre une importante possibilité de croissance inclusive qui présente de grands avantages pour les Canadiens et qui cadre avec les objectifs économiques, environnementaux et sociaux du Canada. Les mesures recommandées contribueraient à assurer la compétitivité mondiale du Canada et à rétablir la confiance des investisseurs, à attirer des investissements et à créer un cadre pour un consensus plus large sur l'avenir de l'industrie pétrolière et gazière canadienne, ce qui pourrait entraîner une croissance importante du secteur en protégeant les emplois et les travailleurs canadiens, en offrant des possibilités aux Canadiens autochtones et en contribuant à la prospérité économique nécessaire pour soutenir notre niveau de vie et notre qualité de vie et pour permettre la transition vers un système ou une économie à faible émission de carbone.